

VAD GBH Client proche sinistre déclaré

Pour les sociétaires uniquement (prospects exclus de la VAD)



Les appels VAD sont à réaliser après 10H le matin du lundi au vendredi, pas d'appels le samedi matin. Pour la prise de RDV, elle est à faire sous l'angle bilan assurantiel

À lire impérativement avant de commencer toute action de VAD :

[Mémo](#)

Préambule :

Bien vérifier les pré-réquis : Box internet branchée en continue (ou être couvert par le réseau 4G + smartphone + adresse mail

Script d'appel :

Madame, Monsieur X,

Bonjour **je suis XX** votre conseiller Assurances Groupama, à l'agence de **XXX**.

Nous avons été alertés par notre service sinistre, de **cambriolages dans votre quartier/secteur de résidence**.

Pour votre information, sur notre territoire, ce sont 16 442 cambriolages/an, soit 45/jours !

Malheureusement cela n'arrive pas qu'aux autres (citer le chiffre de votre département) :

Ille et Vilaine : 3 265

Finistère : 2 228

Morbihan : 2 310

Côtes d'Armor : 1 270

Loire Atlantique : 5 414

Maine et Loire : 1 955

(*Source : Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, 2025)



En tant qu'**assureur-préventeur**, notre **devoir de conseil** est de vous proposer une protection complète de votre habitation, et surtout des personnes qui y vivent.

D'abord, je souhaite vous poser quelques questions pour savoir si vous pouvez en bénéficier.

.... *Bonne nouvelle, vous êtes éligible, je vais donc vérifier avec vous quelle offre convient le mieux à votre situation ?*

La Groupama Box Habitat est une solution de télésurveillance complète qui couvre l'intrusion et l'agression, mais aussi l'incendie et l'inondation. Une alerte est déclenchée à notre centre de télésurveillance 24/24 et 7/7.

A Groupama, la prévention des risques et la protection des personnes sont essentiels.

Je peux vous faire profiter de l'offre du moment pour vous équiper : les X premiers mois sont offerts (selon offre du moment) ainsi que les frais d'installation (selon offre du moment). L'installation est réalisée par un professionnel. Vous bénéficiez, en plus d'une réduction supplémentaire de 10% à vie sur votre contrat habitation !

Afin d'être **certain d'en bénéficier avant l'été**, je vous propose de vous en réserver une dès maintenant, qu'en pensez-vous ?

Astuce : « d'ores et déjà je vous bloque un créneau avec notre technicien qui intervient sur votre secteur, et je vous invite à passer à l'agence pour bénéficier de la réduction sur votre contrat habitation »

Si accord, poser un RDV.

[Lien vers le dépliant GBH](#)

[Lien vers l'article Guid'Ouest](#)

Traitement des objections :

1. Je souhaite m'équiper d'une solution proposée dans une enseigne de bricolage (Leroy Merlin/Castorama) :

Très bien j'entends votre position. Par contre sachez que ces solutions :

- Ne sont pas installées par un professionnel,
- Ne sont pas reliées à un centre de télésurveillance,
- Et ne bénéficient pas de l'intervention d'agents de sécurité ni de gardiennage du logement.

S'équiper de la Groupama Box Habitat, c'est bénéficier d'un système complet, tout inclus, installé par un expert et c'est aussi s'assurer du relai de la prise en charge par le centre de télésurveillance 24/24 et 7/7. Vous pourrez être rassuré que votre logement est bien protégé.

2. Cette somme représente un budget :

Oui bien sûr, je comprends bien. Les Packs sont personnalisables et s'adaptent à votre besoin et à votre budget. Du fait du nombre croissant de cambriolages, et le risque d'incendie permanent, c'est aussi le prix de la sécurité pour vous, votre famille et vos biens.

3. Je n'ai pas d'objet de valeur chez moi :

Il y a la valeur pécuniaire, mais surtout la valeur sentimentale.

Avez-vous pensé à ce que vous pourriez ressentir à la perte de vos souvenirs de vie ? Votre mobilier détérioré, les vêtements et affaires éparpillés ! Retrouver sa maison saccagée, squattée, c'est un vrai traumatisme ! Sans parler d'un incendie...

C'est notre expérience d'assureur et notre devoir de conseil de vous proposer une solution complète de protection de votre habitation, et surtout des personnes qui y vivent.

4. Je suis souvent chez moi, je télétravaille, je n'ai pas besoin d'une télésurveillance :

Justement, la Groupama Box Habitat vous permet d'être en sécurité même quand vous êtes chez vous ! Avec le mode partiel, vous pouvez seulement activer les détecteurs de choc et d'ouvertures de vos portes d'entrée !

Et n'oubliez pas que notre solution vous protège également contre les départs de feu et lorsque vous partez en vacances.

5. J'ai une proposition concurrente moins chère :

Notre offre protège contre tous les risques domestiques (incendie, inondation et coupures électriques, pas seulement l'alarme intrusion.

Nos services sont tous inclus, sans surprises. A services et protection équivalents, vous ne trouverez pas mieux sur le marché. En plus, vous pouvez bénéficier de XX% de réduction sur votre contrat habitation à vie (tant que le contrat Groupama Box Habitat est actif). Et n'est-il pas plus sécurisant d'être protégé par son assureur ?

6. Je suis déjà équipé d'une solution de télésurveillance :

Vous avez pris de bonnes dispositions, c'est très bien. Je vous propose de faire un comparatif.

Être protégé par son assureur, c'est encore plus sécurisant et rassurant.

Notre offre est bien placée sur le marché, elle est complète et sans surprises. En plus, vous pouvez bénéficier de XX% de réduction sur votre contrat habitation à vie (tant que le contrat Groupama Box Habitat est actif).

7. Je veux des détecteurs extérieurs :

Mieux que des détecteurs extérieurs, je peux vous proposer notre caméra extérieure, accompagnée de son panneau solaire. Elle différencie les animaux des personnes, vous alerte immédiatement et enregistre une vidéo.